

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°4

Choisy le Roi – 5 novembre 2014

SAISON 2014/2015

Présents :

Y. BOUGET, C. CHEBASSIER, JP.DUBIER, E. TANGUY, E. MORCANT-RIQUIER, N. HENAULT, M. de KERGRET, JP. ALORO, V. DELOUTRE, A. PEYTAVIN

Assistent : A. GEMISE FAREAU, C. BOULONGNE,

Invité : A. DAGORNE

Absents excusés : A. de FABRY, F. FOCARD, C. ALBE

1 – INTRODUCTION DU PRESIDENT

Le Président informe les membres du jugement du TGI de Créteil qui a débouté toutes les demandes des requérants et qui conforte la position fédérale.

Il annonce la création de la Commission des territoires qui sera un outil de propositions au CA sur les actions à mener dans les territoires (développement, réflexion sur les modalités de répartition des aides à projets, réforme territoriale et transformation de nos organes fédéraux déconcentrés...)

La proposition est de constituer une commission ramassée de 5 membres de droit :

- quatre Présidents de Ligue élus par leurs pairs, qui ne sont pas membres du CA ou du CS
- 1 Président de CD désigné par le Président de la FFVB

Des groupes de travail pourront être créés en son sein.

Le Président invite chacun à réfléchir au fonctionnement et aux attributions de cette commission en vue d'une décision à prendre lors du CA de Décembre.

Le Président fait un compte rendu des AG de la CEV et de la FIVB auxquelles il a pris part fin Octobre.

L'AG de la CEV a été très bien organisée.

Il est à noter que les audiences 2013/2014 de la Champions League ont connu une baisse en masculins mais ont progressé en féminines même si la couverture télévisuelle est moindre.

L'Europe recense, en 2013, 70 % des organisations de volley dans le monde et obtient 47 % des médailles.

La réunion a aussi abordé le déroulement des Jeux Européens organisés à Bakou en juin 2015 dans une vingtaine de disciplines, majoritairement olympiques dont le volley et le beach volley.

Le déroulement de l'AG de la FIVB a révélé de graves problèmes de gouvernance et le non-respect des statuts avec notamment aucun document adressé aux associations membres avant l'AG

La Fédération internationale dispose d'un budget de 65 M€ provenant principalement des contrats TV avec les chaînes japonaises et brésiliennes ; cela permet une politique d'investissement dans des pays en développement (comme la Grande Bretagne)

L'AG a adopté la modification de la règle du filet qui ne devra plus être en contact avec les joueurs.

Au sujet des Commissions, les membres sont informés du changement de Présidence de la CCF et de la Commission mixte CFC.

2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA N°3 du 24 septembre 2014

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

3 – APPROBATIONS DES PROCES-VERBAUX DES COMMISSIONS EXECUTIVES

- **PV adoptés :**

- CCF n°1 du 17/09/14 : adopté à l'unanimité
- Commission mixte CFCP n°1 du 12/09/14 : 8 pour, 1 abstention M. ALORO
- CCS n°4 du 10/09/ et n°5 DU 17/09/2014 : adoptés à l'unanimité

- **PV présentés pour information :**

CFA n°3 du 9/10/14.

Le rapport de la CSOEAG relatif à l'AG du 4/10/2014

Plusieurs administrateurs font des observations sur la forme et la rédaction de ce rapport. JP ALORO fait adopter à l'unanimité une demande de précisions sur ce rapport auprès de la CSOEAG

A GEMISE FAREAU affirme que la Ligue Rhône Alpes a déposé une requête auprès de la Commission électorale avant le début de l'AG fédérale tenue au CNOSF, sans réponse reçue à ce jour.

A la suite du départ en urgence pour raisons personnelles du Président de la FFVB, JP ALORO assure la Présidence de la séance jusqu'à son terme.

4 – FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

C. CHEBASSIER

4.1 Ressources Humaines

Christian CHEBASSIER informe le CA de l'arrivée le 15 Octobre d'un nouvel apprenti informatique Thomas DUVOLLET en remplacement de G. ROTON qui a quitté la FFVB fin septembre pour une autre entreprise.

Ses missions prioritaires seront la mise en place des procédures liées au nouveau serveur, le suivi du projet de feuille de match électronique, la création d'une base de données des Equipes de France pour la DTN.

Un stagiaire a débuté mi-octobre au service juridique, Sacha MATEO.

La FFVB va d'ailleurs lancer un recrutement d'intendant aux Equipes de France sous forme d'emploi d'avenir.

E COLAS est prolongé en arrêt maladie jusqu'au 30 Novembre 2014.

4.2 Finances

Le nouveau dispositif du paiement direct des licences a généré un travail très important du service comptabilité. C'est notamment grâce au recours à un personnel intérimaire que les validations financières ont pu être effectuées dans les délais.

Pour la prochaine saison sportive, il propose d'assouplir le système en ayant recours à un mandat de prélèvement, ce qui pourrait ainsi donner aux clubs la possibilité de payer en plusieurs échéances. Ce dispositif serait étendu également aux engagements des équipes qui peuvent être payés en plusieurs fois.

E. TANGUY craint que le paiement direct fasse diminuer le nombre de licences dans certaines catégories.

C. CHEBASSIER commente le tableau des indicateurs financiers arrêté au 31/10/2014.

Un rendez-vous s'est tenu le 4 Novembre avec le nouveau directeur du Crédit Mutuel ; il est rappelé que les personnes autorisées au sein de la Fédération à signer des chèques sont : le Président, le Trésorier, le Secrétaire Général, le Directeur Général, la Responsable comptable et les 2 comptables.

C. CHEBASSIER présente une synthèse de la réunion du 29/10/2014 tenue au CNOSF en présence de 68 fédérations afin d'échanger sur la préoccupation de réorientation du CNDS au profit des priorités ministérielles (sport pour tous, lutte contre les inégalités, santé publique...)

5 – TECHNIQUE ET HAUT-NIVEAU

5.1 Haut-Niveau

L'Equipe de France féminine est candidate à participer à la Ligue Européenne 2015, la FFVB est en attente d'informations de la CEV sur le format et le calendrier.

Les Equipes de France cadets et juniors de chaque genre disputent en janvier leur TQCE.

Le DTN annonce que les directives techniques nationales sont finalisées et vont être adressées aux cadres ; elles ont été partagées avec la FFVB et constituent la mise en œuvre du projet fédéral.

Le suivi budgétaire de la DTN est en place avec le service comptable.

Il met en exergue que les grands événements internationaux ne pourront être accompagnés par le CNDS qu'après un dépôt préalable obligatoire du dossier de candidature auprès du Comité Français du Sport International (CFSI).

Les mesures de simplification qui vont être présentées par le Secrétariat d'Etat dirigé par M. MANDON vont concerner le sport et notamment les obligations déclaratives.

6 – COMMUNICATION, MARKETING, EVENEMENTIEL

N. HENault - E. MORCANT-RIQUIER

6.1 Communication

Nathalie HENault énonce que le service mène une consultation de création d'une charte graphique de la Coupe de France (jeune et Séniors) ; sont à l'étude également la mise en place sur le site www.ffvb.org du suivi du score en direct des matchs de des quarts de Finale et la diffusion vidéo en direct des demi-finales de Coupe de France. Une réflexion s'engage sur la refonte du site internet, notamment de son ergonomie et de son graphisme.

6.2 Marketing/TV

A DAGORNE indique que le partenariat avec la FDJ a été renouvelé pour 2 saisons avec une association de la marque à partir des quarts de finale de la Coupe de France.

Le problème de la production et diffusion des matchs du 2^{ème} club féminin, Nantes, en Champions League a été abordé ; un dossier d'aide à la production a été déposé au CNDS pour la phase de poule de cette compétition.

France 3 a contacté la FFVB pour diffuser sur VIA STELLA, le décrochage régionale de France 3 en Corse, le 1^{er} match de Coupe d'Europe du club d'Ajaccio du 18/11

JP ALORO présente l'accord conclu avec Eurosport qui va permettre de renforcer cette saison la diffusion en direct de la Ligue A féminine en soulignant le soutien financier conséquent accordé par le CNDS.

6.3 Evènementiel

La Coupe de France est confirmée désormais à Coubertin après avoir été envisagé par la Ville de PARIS à la Halle Carpentier.

A. DAGORNE souligne que l'appel à candidatures pour l'organisation des Volleyades (5 mai 2015) a été lancé et se termine le 30 novembre ; E. TANGUY demande la date d'envoi du cahier des Charges des Mini-Volleyades.

Le Conseil d'administration acte que le TQCE Cadets masculins se déroulera à St Jean d'Illac du 9 au 11 Janvier 2015

7- DEVELOPPEMENT & VIE FEDERALE

JP. DUBIER

7.1 Paiement direct

Plus de 400 clubs ont sollicité l'adresse mail dédiée depuis début juillet.

Il explique les cas de suspensions de « DHO » par l'absence des pièces jointes requises ou l'absence de paiement.

7.2 Développement

Au sujet des labels attribués, les drapeaux sont désormais livrés dans les clubs.

Une démonstration de volley assis s'est tenue à St Dié ; une discussion s'en suit entre les membres sur les actions à mener avec la DTN sur toutes les formes de pratiques.

7.3 Boutique

La boutique était présente à l'Open féminin à St Dié.

Un cahier des charges présentant les besoins techniques d'installation est en cours de rédaction.

Le chiffre d'affaires de la boutique s'élève à 28 K€ depuis le début de l'année (hors ventes de tenues d'arbitres).

8 – AFFAIRES INTERNES & VIE ASSOCIATIVE

A. DE FABRY

M. KURTZ est désigné Président de la CCF et M. HACHELAF reste membre de la CCF

Vote :

5 pour ; 4 abstentions

Le nouveau prochain Président de la Commission mixte CFC sera désigné en Décembre.

M. BITON n'est plus chargé de mission sur l'informatique.

Les candidats à la CACCF ont été présentés (2 ex-membres renouvellent leur demande de participation) ; A GEMISE FAREAU va présenter ces candidatures aux membres du Conseil de Surveillance en vue de faire valider leur désignation avant la réunion plénière de la DNACG du 18 Novembre.

L'instruction administrative n°13 présentée dans le dossier a été adoptée

9 - QUESTIONS DIVERSES

J.P. ALORO présente aux administrateurs Isabelle COLLETTE, nouvelle directrice de la LNV, qui vient de prendre ses fonctions le 3 Novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H30.

Y. BOUGET
Président

A. DE FABRY
Secrétaire Général